

La Messagerie d'Ézanville


n° 59 / avril 2026



Découvrez votre nouvelle équipe municipale

Budget 2026 | Forum Naissance et Petite Enfance | Chantiers de la ZAC et du pôle culturel | Enquête publique PLU



 M. Le Maire a tenu à féliciter les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants pour leur animation "crêpes party" à la résidence des personnes âgées Les Cèdres le 25 mars dernier.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Les élections sont passées et vous avez été nombreux à vous exprimer. Les résultats sont sans appel. Aussi, je tiens très sincèrement à remercier toutes les Ézanvilloises et tous les Ézanvillois qui m'ont renouvelé leur confiance.

Ce score de 71,50 % est un gage de confiance que vous faites à toute l'équipe sortante et à moi-même.

Cette confiance m'honore et m'oblige.

Ce renouvellement vient saluer le travail accompli ces 6 dernières années avec un engagement au quotidien. Cela me donne aujourd'hui la possibilité de poursuivre tous les projets lancés et d'amplifier nos actions afin de répondre à vos attentes.

Vous pouvez compter sur moi et sur ma coopération pour avancer avec efficacité et pragmatisme.

Vous pouvez compter sur mon engagement, toujours à votre écoute et profondément attaché à mon sens du service pour notre belle ville d'Ézanville.

Je ne manquerais pas de remercier les adjoints, mes conseillers municipaux et bien entendu tous les agents de la ville qui m'ont accompagné tout au long de ce mandat. Je sais que je peux compter sur leur investissement.

Dans un esprit d'échange, d'écoute et de rassemblement, nous allons continuer à travailler ensemble pour une ville dynamique et tournée vers l'avenir.

Lors de ces élections, vous avez pu prendre connaissance des résultats des communes avoisinantes. Il y a eu des surprises de taille nous concernant directement : 8 nouveaux maires sur 18 vont siéger à l'agglomération Plaine Vallée. Nous avons des habitudes de travail que nous allons devoir adapter afin de continuer à œuvrer collectivement dans l'intérêt du territoire. Soyez assurés de mon engagement et de mon dévouement.

Et encore MERCI.



Éric BATTAGLIA



Une nouvelle équipe au service d'Ézanville

Élus lors du conseil municipal d'installation du 21 mars dernier, les membres de la nouvelle équipe municipale entrent officiellement en fonction pour le mandat 2026-2032. Réunis autour du maire Éric Battaglia, ils porteront les projets et les actions au service des habitants et de l'avenir d'Ézanville.

Le maire et ses adjoints



Éric BATTAGLIA
Maire



Sonia SARETTO
1^{ère} adjointe déléguée
aux affaires sociales, seniors,
santé, handicap, logement



Christian FRÉMONT
2^e adjoint délégué
à l'urbanisme, habitat et
aménagement du territoire,
patrimoine, développement
durable



Marguerite WEBER
3^e adjointe déléguée à l'état
civil, affaires funéraires, droit
de stationnement des taxis,
recensement, élections, accueil
de la mairie, recensement militaire



Jean-Robert POLLET
4^e adjoint délégué
aux travaux, voirie, bâtiment,
accessibilité, eaux



Geneviève MALET
5^e adjointe déléguée
à la petite enfance, enfance,
affaires scolaires, jeunesse,
Conseil municipal des enfants



Guy BARRIÈRE
6^e adjoint délégué
à la tranquillité publique,
sécurité, fêtes et cérémonies,
anciens combattants



Cécile MÉGRET
7^e adjointe déléguée
à la culture, vie associative
et sportive



Marc YALAP
8^e adjoint délégué
au commerce local

Les conseillers municipaux



Agnès RAFAITIN-MARIN
conseillère municipale
déléguée aux finances,
rapporteur du budget



Claude BERTON
conseiller municipal délégué
au fleurissement, espaces
verts, protection animale



Laure KLEIN



Sébastien DELEYROLLE



Erika MÉRIAUX



Michel VAN UXEN



Léocadie DELLOUH



Serge SARETTO



Blandine SARRAZIN



Christophe ALARD



Martina CLAIRY



Sébastien SCHNEIDER



Mathilde DA SILVA



Patrice PEREZ



Pascaline EVROT



Luis MIRANDA PEREIRA

Les conseillers municipaux de l'opposition



Alain LAMBRET



Nadia GOSMANT



Wilfried GAY



Christine LEROUX



Découvrez les grandes lignes du budget 2026

Adopté lors du Conseil municipal du jeudi 12 mars dernier, le budget 2026 d'Ézanville s'inscrit dans un contexte financier exigeant pour les collectivités. Il permet à la commune de poursuivre ses investissements, de maintenir la qualité des services publics et de préparer l'avenir du territoire.



Culture, jeunesse et sport : 26 %

Comprend l'ensemble des actions proposées par la Commune dans les domaines de la culture, du sport, de la jeunesse, le périscolaire, ALSH



Scolaire et restauration : 11 %

Comprend les crédits dévolus aux écoles et au restaurant scolaire



Sécurité : 2 %

Comprend les crédits en faveur de la police municipale



Aménagement du territoire habitat et environnement : 8 %

Crédits réservés aux espaces verts, à l'urbanisme, à la gestion du parc locatif et à la propreté urbaine



DÉPENSES TOTALES PAR SECTEUR 22,6 M €

12,2 M € (54 %)
de budget de fonctionnement

10,4 M € (46 %)
de budget d'investissement

Services généraux : 16 %

Ressources nécessaires au fonctionnement de la Commune (Ressources humaines, informatique, juridique, marchés publics, finances, administration générale, centre technique municipal...)



Action sociale et petite enfance : 6 %

Comprend les actions en faveur de la petite enfance, la subvention aux CCAS et les actions familles.



Contributions diverses et dettes : 25 %

Comprend notamment la gestion de la dette, le financement de la péréquation (FPIC, pénalités SRU, SDIS)



Voirie et transports 6 %

Comprend les dépenses des voiries et réseaux



**PETITE
ENFANCE**



Découvrez le programme du Forum Naissance et Petite Enfance

Samedi 11 avril, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville, en partenariat avec la CAF, organise son 3^e Forum naissance et petite enfance à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants, de 10h à 16h30 à la Maison de l'Enfance.

Vous pourrez y rencontrer des professionnels de la petite enfance, et trouver des réponses à vos interrogations (droits, prestations, mode de garde) grâce aux différents stands d'informations tenus par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), la Caisse d'Allocation Familiale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ce sera également l'occasion de (re) découvrir les différents services municipaux : le Relais Petite Enfance, le multi-accueil, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), la bibliothèque et le pôle culturel.

Lors de cette journée, différents ateliers gratuits vous seront proposés (sur inscription préalable) :

- 10h30 à 12h30 : Ateliers enfants et motricité libre au multi-accueil sous la surveillance des parents

- 10h15 à 11h15 : Initiation au massage bébé avec Linda, sophrologue spécialisée en périnatalité (sur inscription)
- 11h30 à 12h30 : Initiation aux gestes de premiers secours jeunes Enfants (sur inscription) avec UDPS95 (sur inscription)
- 14h à 15h : Café des parents animé par Tiffany, infirmière puéricultrice (sur inscription)
- 14h à 16h : Ateliers enfants et motricité libre au multi-accueil sous la surveillance des parents
- 15h à 16h : Initiation Signes avec bébé avec Sabine, éducatrice spécialisée, animatrice en communication gestuelle (sur inscription)

ATELIERS GRATUITS

Inscriptions à
petite.enfance@ezanville.fr
ou au 01 39 35 58 08

La maison géante : une exposition grandeur nature pour sensibiliser sur les dangers domestiques

Le domicile peut être source de dangers pour les jeunes enfants. Alors que les accidents de la route font 12 morts chaque jour en France, les accidents domestiques tuent 55 personnes quotidiennement. Ils sont la première cause de mortalité chez les moins de 15 ans.

L'exposition La Maison géante, surprenante et éducative, place les adultes dans la situation d'un enfant de 2 ans : les meubles sont 2 fois plus grands et les accessoires 6 fois plus lourds. En évoluant dans la maison comme un jeune enfant, le visiteur adulte prend conscience des éventuels dangers de la maison et peut ensuite agir pour les éviter

Venez-vous confronter à du mobilier surdimensionné tels qu'une gazinière, de sa casserole, d'un fer à repasser, d'un aérosol, d'une table et ses accessoires, d'une chaise, d'une chaise haute, d'une tondeuse, d'un barbecue, d'un W.-C, de son réducteur, d'un pot... Chaque espace est agrémenté d'un décor permettant d'aborder tous les risques.

Du 7 au 11 avril
à la Maison de l'Enfance





TRAVAUX

Requalification de la ZAC : création de la bretelle d'accès

Les travaux de requalification de la ZAC se poursuivent avec la création de la bretelle d'accès depuis la RD 301 par les services du Département. Les premiers permis de construire ont été déposés pour les nouveaux bâtiments commerciaux.

Pôle culturel : un équipement d'avenir qui prend forme

Le chantier du futur pôle culturel avance conformément au calendrier prévu, avec des étapes clés respectées.

Finalisation des infrastructures

Les travaux d'infrastructure touchent à leur fin et devraient être achevés d'ici la fin du mois d'avril 2026. Cette phase marque une étape importante dans la préparation du site pour les prochaines étapes de construction.

Élévation du bâtiment : la superstructure en marche

Dès le mois de mai 2026, les travaux d'élévation du bâtiment débuteront. Cette phase, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juillet, permettra de donner forme à la superstructure du futur pôle culturel.

Préparation des finitions extérieures

À partir de l'été 2026, les équipes interviendront sur les menuiseries extérieures et l'étanchéité du bâtiment. Ces travaux permettront d'assurer la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment, une étape essentielle avant le lancement des aménagements intérieurs.

Le gymnase en parallèle

En parallèle, les travaux du gymnase qui comprennent le réaménagement du hall

avec la création d'un local poussettes et poubelle dédiés, démarreront début juillet 2026 pour une durée de deux mois.





**SERVICES
MUNICIPAUX**

Cécile Grolleron, au service de la petite enfance à Ézanville

Directrice du multi-accueil d'Ézanville depuis mars 2025, Cécile Grolleron accompagne au quotidien les jeunes enfants, leurs familles et les équipes éducatives. Porte d'un parcours riche dans la petite enfance, elle porte avec enthousiasme des projets pour favoriser l'éveil, le jeu et la transition vers l'école.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Cécile Grolleron. J'ai 46 ans et j'ai un diplôme d'Éducateur de Jeunes Enfants.

Quelle est votre carrière ?

J'ai commencé à travailler à la ville de Paris en tant qu'éducatrice de terrain en crèche puis en jardin d'enfants.

J'ai eu ensuite l'opportunité de rejoindre le département de l'Oise pour travailler dans un Espace Parents Enfants et le développement d'une ludothèque itinérante. J'ai eu entre autres la chance de pouvoir me former à l'utilisation de « l'outil jeu » comme support à la relation pour différents publics : adolescents, adultes en perte d'autonomie. J'ai ainsi travaillé avec différents services du département. Ce fut pour moi riches d'expériences et challengeant !

Puis, je suis revenue à mon cœur de métier en prenant un poste d'adjointe dans des crèches municipales dans l'Oise puis dans le Val d'Oise où j'ai approfondi le travail d'accompagnement des équipes de terrain sous la direction d'une puéricultrice. J'ai aimé porter des projets en équipe et ainsi avec l'expérience acquérir et affiner une identité professionnelle qui me sert de « boussole » pour faire des choix et des propositions qui correspondent à mes valeurs.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie ?

Après avoir travaillé dans des grandes structures (60 ou 90 places), je souhaitais intégrer une structure à « taille plus humaine ». Aussi, depuis mars 2025, j'ai rejoint la municipalité d'Ézanville. Je suis sur le poste de directrice du Multi-Accueil, encadré par la coordinatrice Petite Enfance.

Quel est votre poste actuel ?

J'assure l'encadrement de l'équipe du Multi-Accueil pour permettre l'accueil des enfants de 16 mois à 4 ans.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

J'ai une partie de gestion administrative, organisationnelle, humaine tant pour les familles que pour l'équipe. Je suis également à certains moments dans la semaine présente en section auprès des enfants.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

De par ma fonction, j'encadre des professionnelles en les accompagnant dans leurs missions éducatives et d'accompagnement à la parentalité. C'est très riche humainement et cela se construit au jour le jour. Fédérer le travail d'équipe est un vrai défi car il faut tenir un but en permettant à chacune de déployer ses compétences, ses dons auprès des enfants et des parents. J'ai dernièrement suivi une formation

sur le management ! Également, ce qui m'intéresse, c'est que cette mission me permet d'être en lien avec la coordinatrice Petite Enfance et avec d'autres professionnels d'autres services de la Ville et du département. Comprendre les rôles et les missions de chacun est très enrichissant et formateur !

Quels sont les différents projets au sein de votre service ?

Nous allons participer le 11 avril prochain au forum Petite Enfance. Un projet qui nous permettra de proposer une porte ouverte du multi-accueil. Il y aura des espaces de jeux et des ateliers pour offrir un temps de découverte pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents. Le programme de cette journée est à retrouver sur ezanville.fr

Nous serons également présents à la fête de la famille le samedi 30 mai. L'équipe du multi-accueil est en pleine réflexion et construction pour cette journée !

Dans quelques semaines, les enfants participeront au « projet passerelle ». Ceux qui feront leur rentrée en maternelle à Ézanville pourront ainsi découvrir leur future classe, accompagnés par les professionnelles du multi-accueil. Une première immersion pour préparer en douceur la transition vers l'école. À plus long terme, d'autres idées de projets sont en germination !

PORTRAIT



Hervé Thai-binh Nguyen, professeur de judo à Ézanville depuis 1986

Depuis près de 40 ans, Hervé Thai-binh Nguyen transmet avec passion les valeurs du judo à Ézanville. Professeur engagé et récemment promu 7e Dan, il incarne une pratique exigeante et accessible à tous, au cœur d'un club dynamique.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Hervé Thai-binh Nguyen, j'ai 70 ans. Je suis marié à Martine Nguyen, présidente de l'USEE Judo, et nous avons trois enfants. Nous habitons Écouen depuis 33 ans.

Depuis quand êtes-vous engagé à Ézanville ?

Je suis professeur de judo au club d'Ézanville depuis 1986, soit bientôt 40 ans. Avant cela, j'enseignais à Sarcelles, Villiers-le-Bel et Romainville. La politique sportive de la Ville d'Ézanville m'a plu et j'ai décidé de m'y investir.

Comment s'est construit votre engagement local ?

Les premières années, les cours étaient dispensés au théâtre d'Ézanville, puis à la Justice avant la construction du Complexe de la Prairie. L'enseignante en place au sein de « Loisirs et Culture », une de mes anciennes élèves, est partie, laissant le poste vacant. L'association s'est alors rapprochée de moi pour me proposer le poste. En 2015, le judo club d'Ézanville a intégré l'USEE suite à la liquidation de « Loisirs et Culture ».

Depuis quand pratiquez-vous le judo ?

J'ai commencé le judo à l'âge de 7 ans au Judo Kiaï de Sarcelles avec le professeur Georges Abbou. J'ai obtenu ma ceinture noire 1er Dan à 15 ans et ma ceinture noire d'aïkido à 17 ans.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce sport ?

Je me suis dirigé vers ce sport car j'étais un enfant chétif et réservé. J'étais attiré par les arts martiaux et par les valeurs qu'ils véhiculent. Le judo m'a permis de gagner en confiance et de me développer physiquement. C'est avant tout un art de vivre et une façon particulière d'aborder l'adversité.

Votre parcours est également marqué par l'enseignement...

Très jeune, j'ai commencé à aider mon professeur. À 21 ans, j'ai obtenu mon brevet d'État de professeur de judo 1er et 2e degrés à l'INSEP et j'ai commencé à enseigner, en parallèle de mon métier de professeur d'EPS au collège puis au lycée. J'ai également pris des fonctions au sein du comité de judo du Val-d'Oise et j'interviens comme évaluateur et formateur depuis de nombreuses années.

Vous avez récemment reçu une distinction...

En novembre 2025, après deux années de préparation, j'ai obtenu mon 7e Dan de judo, intégrant ainsi le groupe restreint des hauts gradés.

Que propose l'USEE Judo ?

La section propose des cours de judo pour des élèves de 4 à 77 ans. Nous proposons également des cours de jujitsu (self-défense) le mercredi soir et des cours de taïso (gymnastique japonaise) le vendredi soir.

Tous les cours sont dispensés au Complexe de la Prairie, dans le dojo Nguyen, par des professeurs diplômés d'État.

Quand et où se déroulent les entraînements ?

Les cours ont lieu les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Quels sont les derniers résultats de la section ?

La section compte 215 licenciés. En 2024-2025, cinq nouvelles ceintures noires 1er Dan, âgées de 16 à 63 ans, toutes issues du club, ont été formées, ainsi qu'une ceinture noire 2e Dan. Les résultats aux interclubs sont prometteurs.

Qu'est-ce qui caractérise le club ?

La particularité du judo club d'Ézanville réside dans son approche : chacun y trouve sa place, que ce soit en compétition ou en loisir. L'enseignement est adapté à chaque niveau et à tout âge. Le club mène également une politique de développement du judo féminin : les femmes représentent 43 % des licenciés, contre environ 25 % au niveau national.

Quels sont les projets de la section ?

Nous souhaitons proposer un enseignement permettant à chacun de s'épanouir et former les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens éclairés et respectueux, dans l'esprit des valeurs du judo et du jujitsu.



URBANISME

**Du lundi 23 mars,
8h30
au 25 avril 2026,
12h00**

Avis d'enquête publique : révision générale du plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal n° 22-2026, en date du 12 février 2026, le maire d'ÉZANVILLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'urbanisme pour une durée de 34 jours consécutifs. L'enquête publique est régie par le Code de l'Environnement, et, notamment, les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.

Le projet arrêté de révision du PLU s'inscrit dans un objectif général de qualité du cadre de vie : pour ce faire, il vise à préserver le patrimoine architectural et naturel de la commune ; apporter une réponse aux nouveaux enjeux environnementaux et de développement urbain ; intégrer les conditions des documents supra-communaux (SDRIF-E ; PDMIF...) ainsi que les dernières évolutions législatives en vigueur.

À cet effet, Madame Murielle LESCOPE a été désignée commissaire enquêteur titulaire et Madame Estelle DLOUHY-MOREL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Depuis le 23 mars 2026, date d'ouverture de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par Madame la commissaire enquêteur sont disponibles en Mairie, Place Jules Rodet, 95460 Ézanville, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et 13h30 à 17h20.

Le public peut prendre connaissance du projet arrêté de révision du PLU et

consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit, à Madame la Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

Madame la Commissaire enquêteur
Mairie d'Ézanville, Place Jules Rodet,
95460 Ézanville

Les courriers devront être réceptionnés, au plus tard, le samedi 25 avril 2026, à 12h.

Les observations pourront également être envoyées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : revision-plu-ezanville@mail.registre-numerique.fr, avant le samedi 25 avril 2026, à 12h.

Un registre numérique du dossier est consultable, pendant la durée de l'enquête, sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-ezanville>

Le public pourra également faire part de ses observations, lors des permanences de Madame la Commissaire enquêteur :

Lieu	Dates	Horaires
Mairie Place Jules Rodet 95460 Ézanville	Lundi 23/03	14h-17h
	Mercredi 01/04	14h-17h
	Jeudi 09/04	9h-12h
	Samedi 18/04	9h-12h
	Samedi 25/04	9h-12h

La copie du dossier d'enquête, les observations et propositions du public seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

La responsable administrative du dossier est Madame DUBY (service urbanisme-Mairie d'Ézanville, 01 39 91 00 13).

À l'issue de l'enquête publique, la commune d'Ézanville approuvera son PLU (par délibération du conseil Municipal) qui sera susceptible d'être modifié pour tenir compte, soit des avis des Personnes Publiques Associées et consultées, soit des réserves et des recommandations de Madame la Commissaire Enquêteur et, soit des observations du public.

Le rapport et les conclusions motivées de Madame la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, au service de l'urbanisme de la Mairie, sis 3-5 rue de la Libération, 95460 Ézanville et à la préfecture, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête conformément à l'article R123-21 du code de l'environnement. Ils seront également consultables, en ligne, pendant un an à l'adresse suivante : <https://ezanville.fr/> (rubrique vie municipale, démarches d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme)

L'ESSENTIEL

Journée de sensibilisation au harcèlement scolaire

Le service Jeunesse et Familles organise une journée de sensibilisation au harcèlement scolaire, en partenariat avec l'association de bikers Ubaka, le vendredi 24 avril de 10h30 à 16h au service Jeunesse, Chemin des écoliers. Les motards d'Ubaka se déplaceront avec leurs motos au service Jeunesse afin de présenter leur association et leur implication dans la lutte contre le harcèlement scolaire par le biais de vidéo et de temps d'échanges. Un repas partagé sera organisé le midi.

Gratuit et ouvert à tous, inscriptions : 06 88 31 82 94 / 01 39 35 95 82.

Fête foraine à Ézanville : prenez date !

Les manèges et stands de la fête foraine s'installent sur la place de la mairie du 18 avril au 3 mai.

Horaires d'ouverture : de 15h – 20h en semaine et de 14h à 20h le week-end.



Salon des artistes locaux : proposez votre candidature !

La Ville organise son 3^e salon des artistes locaux du 23 au 30 mai 2026.

Le thème de cette année est "la nature".

Si vous êtes artiste peintre et que vous souhaitez exposer au Complexe de la Prairie, vous êtes invité à contacter le service culturel par courriel : culture@ezanville.fr jusqu'au 24 avril en envoyant quelques-unes de vos œuvres en pièces jointes.

Association des amis et élèves d'Ézanville (AAEE)

L'AAEE organise une journée au Château de Maintenon et La Chapelle Royale de Dreux le 19 mai. Un voyage en Ouzbékistan est également proposé du 1^{er} au 12 mai.

Pour tous renseignements : Danièle Glotin 06 10 49 10 82.

Collecte des végétaux

Dès le 1^{er} avril, la collecte des déchets végétaux change de rythme : elle reprend chaque semaine ! Vos bacs sont à sortir le dimanche soir pour une collecte le lundi.

LE CHIFFRE DU MOIS

6 : c'est le nombre de moutons déposés par leur éleveur dans les 2 espaces d'éco-pâturage de la Ville, à savoir devant le complexe de la Prairie et à côté de l'école du Village. Des naissances sont à venir ! Pour rappel, il est interdit de les nourrir.



LE CARNET

FÉVRIER 2026

Naissances

Eva KRAEWINKELS
Djaina SOKPA

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Besombes**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **DUPLIPRINT // 01 39 35 54 54**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

PLU - Transparence, es-tu là ?

Chers concitoyens,

Nous vous invitons à venir consulter en mairie ou sur le site de la ville le dossier de révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Il y a urgence à se mobiliser avant le 23/04/2026, Mr le Maire ayant choisi le délai légal le plus court pour cette consultation publique.

Nous dénonçons :

- Un projet urbain qui n'a pas été abordé pendant la campagne de Mr Battaglia,
- Une révision du PLU lancée la veille des élections par l'annonce de l'enquête publique,
- Un projet urbain partiel qui laisse dans l'ombre les projets de démolition des locaux de l'actuel centre culturel municipal, d'extension des services techniques, de rénovation de l'immeuble incendié rue de la gare, de démolition de l'hôtel place du marronnier, d'aménagement du terrain ex-Plaine de vie...
- La délégation au bailleur 3F d'une mission non rémunérée de prospection et de diagnostic sur tout le foncier mutable de la commune. Ce n'est pas normal si on veut une étude sérieuse et objective des projets. Ce type de contrat n'a aucune justification et frise l'abus de bien social.

Attention !

À la clé près de 800 logements visés dans ce projet de révision de PLU. Du lourd, pour une ville qui compte environ 4200 adresses postales. Open Bar pour les promoteurs ? Sans doute, puisque nulle part il est révélé s'il s'agit de produits pour investisseurs (studios, F2) ou de logements pour les familles. La ville pourra continuer à fermer des classes... (une de plus à l'école Camus à la rentrée prochaine).

Nous n'osons pas penser que la finalité de ce projet est de faire passer à la commune la barre des 10 000 habitants, avec un surplus non négligeable de dotations pour la ville et de rémunération pour ses élus.

Prenez soin de vous,

Les élus du groupe « Tous unis pour Ézanville ! » : Alain LAMBRET, Nadia GOSMANT, Christine LEROUX et Wilfried GAY

L'AGENDA

11 au 12 avril

Théâtre « C'est pourtant simple ! »

La compagnie de l'Union Familiale vous présente cette comédie de Sophie Brachet au théâtre 9 rue des écoles.
Tarif : 12 € adultes / 8 € pour les -18 ans. Spectacle tout public.

Samedi 11/04 à 20h30 et dimanche 12/04 à 15h.

Réservation : 06 42 74 47 63,

du lundi au vendredi de 14h à 18h.

11 avril

Atelier jeux société

Ne manquez pas le prochain atelier jeux de société à la bibliothèque de 10h à 13h, encadré par un ludothécaire de l'association Atout jeux.

Gratuit, à partir de 5 ans et sans inscription.

12 avril

Concert de printemps

Concert de printemps du conservatoire de musique d'Ézanville réunissant de nombreux musiciens et chanteurs dans des œuvres diverses.

à 15h30, au Complexe de la Prairie dans la salle polyvalente N° 3. Entrée libre.

15 avril

Mercredis Théâtre en famille : « Anthropia »

Il était une fois, dans le monde merveilleux du Kosmos, la jeune princesse Anthropia, qui devient reine du royaume, malgré les coutumes.

À 16h au complexe de la Prairie. À partir de 4 ans.

Gratuit, sur inscription au 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr

18 avril

LOTO de l'USEE Football

Ouverture des portes à 18h30 au Complexe de la Prairie.
Restauration sur place.

Inscription par SMS au 06 95 62 43 04 ou myrpe@free.fr

RETOUR SUR



- 1 23 février/6 mars :** vacances d'hiver aux accueils de loisirs
- 2 23 février/6 mars :** vacances d'hiver au service Jeunesse (SJF)
- 3 6 mars :** animations Actions Familles du SJF
- 4 11 mars :** 1^{er} spectacle « L'idiot » des Mercredis Théâtre en famille

